



Conformément aux dispositions des articles L521-2 et 521-6 du code du travail, la CGT Finances Publiques dépose un préavis de grève pour les journées du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de la DGFIP quels que soient leurs statuts.

Ce préavis est destiné à permettre à tous les agents de la DGFIP qui le souhaitent de participer aux mobilisations et actions de grève qui pourraient voir le jour durant cette période.

fichiers:



[Télécharger preavis_cgt_fip_1_janvier_-_30_juin_2023.pdf](#) (48.61 Ko)

Public: [Préavis de Grève](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank